

Restitution de la synthèse du débat sur l'avenir de l'école

Réunions de collège public.

Conformément aux directives ministérielles et académiques, le débat national sur l'avenir de l'école s'est tenu dans notre établissement sur deux demi-journées, le samedi 13 décembre 2003 au matin et le jeudi 18 décembre 2003, après-midi.

Après consultation des personnels du collège et des différents partenaires extérieurs, l'organisateur et l'équipe d'animation ont retenu six sujets sur les vingt deux proposés.

Le samedi 13 décembre 2003, le débat, sur la demande des participants, s'est déroulé en réunion plénière et a porté sur les questions n°6-7 et 15 relatives aux missions de l'école et à la réussite des élèves.

Le jeudi 18 décembre 2003, le débat s'est engagé dans le cadre de trois ateliers constitués en fonction des questions n°8-10 et 13 relatives à la réussite des élèves.

Sur l'ensemble des deux demi-journées, ce débat a mobilisé une cinquantaine de personnes. On a constaté une faible participation des parents d'élèves.

En préambule au débat, les parents d'élèves présents ont souhaité d'une part, exprimer leur doute sur l'utilité d'une telle consultation, considérant que les responsables de la réforme engagée auraient pu davantage s'inspirer des nombreux travaux des spécialistes existants en la matière, et d'autre part se sont interrogés sur les modalités de la participation des élèves à ce débat.

LE CONSTAT NATIONAL D'UNE CRISE DU COLLEGE UNIQUE EST MANIFESTE DANS NOTRE ETABLISSEMENT .

Les usagers et les professionnels du Service Public d'Education ont exprimé leur inquiétude grandissante sur l'évolution du collège unique dans le contexte économique et social actuel. Notre établissement, classé en Réseau d'Education Prioritaire, illustre la difficulté croissante pour les personnels éducatifs d'accueillir dans le cadre du collège unique un public de plus en plus hétérogène et difficile. Le nombre d'élèves en échec scolaire est en augmentation.

Au regard des faibles moyens qui nous sont attribués par ce classement, cette mesure apparaît aux yeux de tous dérisoire pour répondre aux besoins de nos élèves, de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés scolaires, en raison très souvent des problèmes familiaux et sociaux auxquels ils sont confrontés.

Au cours de cet échange, chacun a insisté sur son attachement au Service Public d'Education de qualité et a dénoncé l'autorisation donnée à un établissement privé de s'installer à la porte de notre collège.

Cette installation menace chaque jour davantage la mixité sociale encore existante au collège et garante d'une hétérogénéité contrôlée, principal facteur de réussite scolaire et d'intégration pour tous les élèves.

Dans ce contexte, les conditions de travail des enseignants se dégradent chaque année un peu plus et contribuent à les démotiver.

La question de la stabilité des personnels est posée. Depuis quelques années, les demandes de mutation sont nombreuses et on constate un important « turn over » des enseignants.

Face à ce diagnostic, certains évoquent la pertinence d'un classement ZEP pour notre collège dans un avenir assez proche. Cette question fait débat.

Les partisans de cette proposition estiment qu'au regard de l'évolution du profil de nos élèves, le collège bénéficierait ainsi de moyens supplémentaires pour gérer leurs nombreuses difficultés.

Les opposants considèrent qu'une entrée en ZEP signifierait pour notre établissement la fin inéluctable de la mixité sociale et accentuerait la « ghettoïsation » sociale préexistante.

En conclusion, le bilan dressé est plutôt alarmant. Chacun reconnaît la nécessité d'entamer rapidement une réforme du système éducatif français et notamment du collège unique. S'il recueille au niveau des principes généraux qu'il énonce une adhésion encore massive, il est largement contesté dans son fonctionnement.

Enfin, il a été rappelé que l'école ne peut pas résoudre tous les problèmes et qu'il est important.

15- COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES ?

Mots clés : repérage et identification précoce des élèves en difficulté – liaison CM2/6^{ème} – tutorat – partenariat extérieur.

Le débat s'est ouvert sur un état des lieux au niveau local. Une distinction a été opérée entre la violence physique et verbale entre élèves et la violence verbale des élèves envers les adultes, et en particulier les enseignants.

Au niveau du collège, on observe depuis cinq ans une diminution des actes de violence physique commis entre élève. En revanche, tout comme au niveau national, le développement des incivilités et la crise de l'autorité à laquelle les enseignants sont confrontés quotidiennement, dégradent chaque jour davantage le climat relationnel entre enseignants et certains élèves.

Sans entrer dans un long débat sur les causes explicatives de ces phénomènes préoccupants et incontestablement en rapport avec le contexte économique et social, les participants ont souhaité mettre en évidence d'une part, le lien étroit entre échec scolaire et violence et d'autre part, ont souhaité dénoncer le rôle néfaste des médias dans le traitement jugé excessif de l'information sur la violence à l'école et leur responsabilité dans la diffusion d'une culture pauvre et trop souvent construite sur une opposition envers les adultes, qui participe à la crise de l'autorité.

Pour beaucoup, remédier aux problèmes de violence et des incivilités à l'école dépend des réponses que le système éducatif peut apporter à la lutte contre l'échec scolaire.

La réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter l'échec scolaire des élèves a été au centre de la discussion, et corrélativement la question de la gestion des enseignants pour s'adapter à ce nouveau public a été posée.

Le rôle des élèves et des parents dans la lutte contre les incivilités et la violence à l'école ont été également abordés.

En matière de lutte contre l'échec scolaire, les propositions ont porté sur le repérage et l'identification précoce des difficultés des élèves, afin d'individualiser l'aide et le suivi apportés.

Ainsi, un élève non francophone ou rencontrant des difficultés réelles d'apprentissage du français, scolarisé à l'école primaire ou au collège en fonction de son âge, devrait pouvoir bénéficier d'un soutien approfondi en lecture et en écriture. Actuellement, face à cette situation de plus en plus fréquente, les enseignants se sentent démunis. Ce soutien pourrait être assuré soit par des associations habilitées par le ministère de l'Education Nationale et compétentes, soit par des enseignants dégagés de quelques heures dans leur service qui auraient bénéficiés au préalable d'une formation particulière. Pour les élèves manifestant à la fois des difficultés scolaires et comportementales, et entrant en classe de 6^{ème}, il est souhaité une consolidation du partenariat entre les enseignants du primaire et du secondaire.

L'expérience vécue au collège atteste l'importance de ce lien pour lutter dès la classe de 6^{ème} contre l'échec scolaire et les rencontres régulières entre enseignants ont permis une harmonisation des exigences en matière de savoir faire et savoir être des élèves qui facilite leur intégration au collège. De plus, cette année, dans le contexte d'une commission d'harmonisation entre le primaire et le collège, une prise en charge spécifique de 40 élèves signalés en grande difficulté a pu être mise en place à la rentrée.

Suite à ce signalement, le collège a mis en place deux classes de 6^{ème}, qualifiées de classes « tremplin ». Ces deux structures à effectifs réduits (l'une à 15, l'autre à 18 élèves) offrent à ces élèves une aide scolaire et contribue à les faire progresser sur le plan comportemental. Ils bénéficient, dans le cadre d'ateliers éducatifs animés par le professeur principal et la CPE et dans le cadre d'un soutien scolaire approfondi assuré par le professeur principal et un autre professeur, d'un suivi individualisé qui les réconcilie avec l'école. Ces élèves, soumis à un contrôle commun, peuvent en fonction de leurs progrès changer de classe de 6^{ème} en cours d'année ou se préparer à intégrer normalement la classe de 5^{ème}.

Le bilan de cette expérience au 1^{er} trimestre est très positif et incite les enseignants à demander la poursuite de ce dispositif l'an prochain, si un nombre important d'élèves en difficulté nous est signalé au niveau de notre liaison CM2/6^{ème}. Se pose alors la question des moyens pour faire fonctionner ce dispositif qui repose actuellement sur un choix d'établissement dans la gestion de la dotation globale horaire.

Dans l'objectif de cette aide individualisée efficace, le tutorat assuré soit par des professeurs, soit par des parents d'élèves disponibles, est également évoqué. Cette aide apporte aux élèves en situation d'échec scolaire à la fois un soutien et des repères, et permet ainsi une nouvelle relation avec l'adulte. La mise en place de ces dispositifs montre l'importance de s'adapter aux difficultés rencontrées par les élèves et soulève la question de la gestion des enseignants.

Gestion des enseignants : Au cours de ce débat, il a été remarqué que la gestion des élèves difficiles demande des compétences particulières aux enseignants et impose de l'expérience.

Le système actuel de nomination de ceux-ci a été fortement critiqué. On déplore que des jeunes sortant de l'IUFM soient affectés sur des postes difficiles. On s'inquiète également de la féminisation de la profession qui peut devenir problématique dans des établissements où les adolescents n'ont pas ou peu de référents masculins.

6- COMMENT L'ECOLE DOIT-ELLE S'ADAPTER A LA DIVERSITE DES ELEVES ?

Mots clés : collège unique - enseignement adapté et individualisé – liaison CM2/6^{ème} – tutorat scolaire – projet personnel – socle commun de connaissances et de compétences – diversifier les parcours – études encadrées.

Face au constat de l'incapacité du collège unique à répondre aux besoins de chaque élève pour apporter à tous une réussite, le débat s'est orienté sur la nature et la place de la diversification qu'il convient d'aménager au collège, tout en s'assurant de l'acquisition pour chaque élève d'un minimum de compétences et de connaissances.

Il ressort de ce débat l'attachement de chacun aux principes fondateurs du collège unique, mais aussi la volonté commune de voir remettre en cause son fonctionnement.

<< Le collège unique ne doit pas être cassé mais adapté >>.

Dans cet objectif, il a été proposé :

- d'accentuer la liaison CM2/6^{ème} pour permettre une meilleure connaissance des élèves par les enseignants du collège. L'expérience menée au collège se montre très positive.
- de consolider les apprentissages fondamentaux en classe de 6^{ème} en allégeant les programmes et les matières. L'apprentissage de l'écriture et de la lecture en particulier doit être privilégié, ainsi que la méthode déductive.
- d'accompagner les élèves dans le cadre d'un tutorat scolaire et d'études encadrées assurés par des professeurs.

Ces mesures devraient permettre à la fin de l'année de 6^{ème} d'accompagner l'élève dans l'élaboration d'un projet personnel tenant compte à la fois de la réalité de son niveau scolaire et de ses goûts personnels.

Il s'ensuit la question de la mise en place de voies valorisantes au sein du collège pour ces élèves. Au cours de ce débat, il a également été souligné l'importance du redoublement pour certains élèves, et les enseignants ont déploré l'attitude de certains parents qui décide le passage de leur enfant en classe supérieure sans tenir compte de la réalité de ses résultats scolaires, et lui font cumuler ainsi les lacunes.

Enfin, il a été noté qu'au cours de la discussion, deux suggestions ont apparues suscitant l'intérêt de l'assemblée. L'une concernait la mise en place au sein du collège d'un système d'unités de valeur validant progressivement certains acquis et permettant à l'élève d'avancer dans sa scolarité, l'autre concernait la mise en place d'une école ouverte pour accompagner l'élève dans sa scolarité.

Sur ce dernier point, il a été précisé que dans les conditions actuelles du fonctionnement du collège, cette proposition n'était pas envisageable. Les personnels ne sont pas prêts à s'investir dans ce projet.

7- COMMENT AMELIORER LA RECONNAISSANCE ET L'ORGANISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ?

Mots clés : Partenariat - éducation au choix – métiers.

La question de la valorisation de la voie professionnelle a suscité un débat à la fois sur les moyens à développer au sein du collège pour valoriser son image auprès des élèves et de leur famille, et sur ceux à mettre en place pour favoriser un rapprochement entre l'Ecole et l'entreprise.

S'agissant de la valorisation de la voie professionnelle par le collège, les propositions ont porté sur :

- l'institutionnalisation des stages par les élèves de 3^{ème}.
- l'intégration dans la formation des enseignants d'un programme sur la connaissance des métiers.
- la valorisation du diplôme des professeurs de l'enseignement professionnel.
- la mise en place d'une éducation au choix avant la classe de 3^{ème}.
- le recrutement plus important de COP.
- la diversification des offres de formation dans les bassins d'éducation et la sensibilisation des élèves aux métiers peu connus (ex : les métiers de l'optique).
- le développement du TSO dans les classes de 3^{ème}.

Au cours de ce débat, il est apparu important et nécessaire de former les enseignants sur la connaissance des métiers afin qu'ils donnent progressivement, au cours de la scolarité de leurs élèves,

des repères et des représentations plus positives de certains métiers, boudés par les élèves et leur famille et pourtant porteurs d'emploi et apportant une rémunération importante.

S'agissant des moyens à développer pour favoriser un rapprochement entre l'Ecole et l'entreprise, les réflexions ont été menées sur :

- la mise en place de forums de métiers dans le collège.
- la collaboration avec les chefs d'entreprise, en les faisant participer à des séances d'information auprès des élèves sur le monde du travail et les métiers, et en les faisant découvrir le monde de l'école.
- le développement d'un partenariat avec l'ANPE pour permettre une connaissance des filières prometteuses d'emplois.

10- COMMENT ORGANISER ET AMELIORER L'ORIENTATION DES ELEVES ?

Mots clés : projet personnel – évaluation – partenariat – alternance – stage.

La question de l'orientation a conduit à une réflexion sur les critères à privilégier pour accompagner les élèves dans la construction de leur projet personnel et leur permettre d'obtenir une orientation non pas subie, comme c'est trop souvent le cas, mais choisie.

Au regard de l'expérience, le succès d'une orientation, en particulier par les élèves en grande difficulté scolaire (qui ont surtout retenu notre attention), dépend non seulement de la prise en compte de leur niveau scolaire, mais également de leurs goûts et qualités physiques et morales.

Partant de ce constat, l'école devrait remettre en cause le contenu de ces programmes jugé trop abstrait, et son évaluation, considérée comme trop restrictive.

L'Ecole et particulièrement le collège devraient proposer :

- des programmes aux contenus plus concrets, définis par une Commission Nationale composée de professeurs, de psychologues, d'ethnologues et de sociologues, apte à élaborer des savoirs capable de susciter l'intérêt de tous les élèves, et s'appuyant sur une connaissance globale de l'adolescent.
- des options pour que l'élève développe des qualités personnelles.
- une évaluation sanctionnant un niveau de connaissances mais également des compétences concernant le savoir être et le savoir faire de l'élève. A partir de ces évaluations, les professeurs pourraient définir un guide de propositions élaboré de manière collégiale concernant le choix d'un métier.
- une information développée permettant la connaissance des métiers par le développement du partenariat avec les entreprises et la Chambre du Commerce et de l'Industrie (Portes ouvertes, TSO). Dans ce cadre, les stages proposés aux élèves devraient pouvoir être multipliés et l'alternance au sein du collège envisagée.
- une éducation au choix en classe de 5^{ème}.

En conclusion, il a été exprimé le vœu que le collège offre la possibilité aux élèves de développer des compétences polyvalentes pour les préparer au mieux à la réalité du marché du travail.

8- COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ?

Mots-clés : liaison CM2/6^{ème} – études encadrées – temps scolaire – apprentissage par cœur.

S'inspirant des expériences menées au collège, les intervenants ont proposé :

- la mise en place d'un système de récompenses pour encourager tous les élèves, prenant en compte les résultats scolaires mais également l'attitude.
- la mise en place d'études encadrées intégrées dans l'emploi du temps des enseignants.

- un renforcement du partenariat avec l'école primaire en vue d'une réflexion sur les méthodes d'apprentissage et la définition d'une pédagogie basée sur la méthode déductive et privilégiant la mémoire.
- une réflexion commune sur le développement de l'interdisciplinarité s'inspirant de l'existence des IDD.
- un réaménagement du temps scolaire et des emplois du temps des élèves pour favoriser la pratique du sport et des arts plastiques l'après-midi.
- créer un partenariat véritable avec les entreprises pour présenter le monde du travail aux élèves.
- reconnaître une véritable autorité aux décisions des enseignants dans les conseils de classe et notamment concernant les demandes de redoublement de certains élèves.

13- COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

Mots-clés : collège unique – voie professionnelle – orientation – lecture.

Les participants à cet atelier, constatant l'échec du collège unique, ont procédé à une véritable remise en cause de son principe et ont proposé :

- l'identification précoce des difficultés des élèves et l'abandon de la méthode globale dans l'apprentissage de la lecture.
- la réhabilitation de l'autorité des enseignants dans leurs décisions d'orientation par une réforme de la procédure d'appel et des commissions.
- la mise en place d'un tronc commun au collège avec aménagement d'une voie professionnelle et des options pour accueillir les élèves en grande difficulté.
- la mise en place de groupes de rythme constitués à partir d'une évaluation commune des élèves.

De l'ensemble de ces débats, il ressort que les trois priorités de l'école sont :

- 1- repérer dès l'école primaire les élèves en grande difficulté
- 2- valoriser la voie professionnelle en développant un partenariat avec les entreprises
- 3- repenser le collège en aménageant en son sein la voie professionnelle